

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE UN DEBIT TEMPORAIRE

Madame le Maire

**DEBIT DE
BOISSONS
CATEGORIE**

Je soussigné(e) Kouache

Prénoms Christel

Profession ou qualité Présidente MJC

Domicile 132 rue de la République

31290 Villefranche de Lauragais

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire

A Villefranche de Lauragais

Du 14/07/23 au 14/07/23

A l'occasion de (1) fête nationale

(1) Indiquer le motif : foire,
vente de charité, fête, etc...

Signature

Le 06/07/2023

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de Villefranche-de-Lauragais

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art. L 2212-1 et L 2212-2 et/ou L 2542-2 et suivants de Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête :

Le comité des fêtes premanent

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de catégorie

à Villefranche-de-Lauragais

Du 14/07/23

de

18

heures.

Au 15/07/23

jusqu'à

2

heures.

Fait à Villefranche-de-Lauragais

Le 06/07/2023

